

Programme de prévention et de sécurité des vols de l'EVMC Culture juste et système de comptes-rendus d'évènements.

L'EVMC s'engage à respecter les normes d'exploitation de vol les plus sûres possibles. En ce sens, L'EVMC a établi une politique de sécurité des vols en accord avec les règlements ([UE n° 376/2014](#) et ([UE 2015/1018 annexe 5](#) concernant les comptes rendus, l'analyse et le suivi d'événements dans l'aviation générale et en accord avec le principe de « Culture Juste » : élément essentiel pour créer un climat de confiance qui encourage et facilite la communication et le partage des informations concernant la sécurité des vols.

Une culture juste :

L'EVMC applique le principe de la « culture juste ». C'est une culture dans laquelle les agents de première ligne ou d'autres personnes ne sont pas punis pour leurs actions, erreurs, omissions ou décisions lorsqu'elles sont proportionnées à leur expérience et à leur formation et non intentionnelles, mais dans laquelle les négligences graves, les manquements et les dégradations délibérés ayant pour effet de compromettre sérieusement le niveau de la sécurité aérienne ne sont pas tolérés.

L'EVMC ne prend aucune sanction administrative, disciplinaire ou professionnelle à une personne qui a rendu compte d'un accident, d'un incident ou d'un événement, qu'elle ait été ou non impliquée dans cet accident, incident ou événement, sauf si elle s'est elle-même rendue coupable d'un manquement délibéré ou répété aux règles de sécurité.

Il est essentiel dans une culture de la sécurité d'établir la limite entre un comportement inacceptable et des actes non condamnables. A cet effet, un logigramme, l'arbre de décision de Reason, qui est présenté en annexe, est utilisé en vue de la clarification des suites à donner à ces actes.

Un reporting confidentiel :

En application de la culture juste et dans le cadre du règlement (UE) n° 376/2014, il est donc impératif que l'EVMC dispose d'un système qui facilite le signalement libre et ouvert ainsi que la reconnaissance volontaire et sans entrave des erreurs et lacunes de tous les incidents et événements qui compromettent la sécurité des vols.

À cette fin, chaque Pilote in Command du vol est responsable de communiquer toute information susceptible d'affecter l'intégrité de la sécurité des vols au Safety Manager. Le compte-rendu se fait par écrit à l'adresse mail : report@gvmc.ch. La non-déclaration d'un incident manifestement significatif ne sera pas tolérée.

Le Safety Manager est responsable de la confidentialité dans l'analyse des incidents déclarés (pas de confession publique !) et de l'exploitation du retour d'expérience sous une forme non-identifiée. La personne mêlée à un incident ou à un accident n'est pas identifiée dans les rapports finaux, et les rapports eux-mêmes ne peuvent être utilisés dans une action en justice, pour des sanctions administratives ou disciplinaires ou pour toute autre procédure judiciaire. La méthode de collecte, d'enregistrement et de diffusion des informations obtenues à partir des comptes-rendus obligatoires, volontaires ou anonymes, a été développée pour protéger, dans la mesure permise par la loi, l'identité de tout membre qui, par son annonce, assure ainsi la sécurité des vols dans l'intérêt collectif. Ces données seront utilisées uniquement pour l'amélioration de la sécurité.

Chacun étant appelé à reconnaître ses erreurs et ses lacunes, une demande de ré-entraînement n'est pas une sanction, mais une pratique normale de l'activité.

L'EVMC est convaincu que la culture juste représente la bonne approche pour améliorer la sécurité des vols et la seule qui permette de tirer les enseignements des carences systémiques. L'EVMC soutient le Safety Manager dans la mise en œuvre des principes de la culture juste et attend de toutes les parties prenantes qu'elles fondent leurs actions sur ces principes.

Le programme de prévention des accidents et de sécurité des vols a été mis en place pour aider notre école à offrir à nos membres ainsi qu'à leurs passagers le plus haut niveau de sécurité des vols.

Philippe Bachmann
EVMC Head of Training



Brett Anthoine
EVMC Representative

